

RÈGLEMENTS ET MODALITÉS

Tirage d'un véhicule électrique Ford Mustang Mach-E Premium 2023

Tous les profits de cette activité sont versés à l'organisme PROCURE.
Numéro de licence RACJ : 550

BILLETS DE TIRAGE

PROCURE émet un maximum de 10 000 billets de tirage, numérotés de 001 à 10 000, permettant de participer au tirage d'un véhicule électrique Ford Mustang Mach-E Premium 2023.

Les billets, au coût de 50 \$ chacun, seront mis en vente en ligne sur le site internet de PROCURE du 1er avril au 27 novembre 2023 à 20h00 (HNE) et sur place lors de la soirée l'Affaire Papillon du jeudi 30 novembre 2023 entre 18h et 20h45 (Entrepôts Dominion - 3970 Rue Saint-Ambroise, Montréal, QC H4C 2C7).

La participation au tirage est réservée à toute personne physique résidant au Québec et âgée de 18 ans et plus. Les employés de l'organisme PROCURE, les membres du conseil d'administration ainsi que les personnes résidentes à la même adresse ne peuvent participer au tirage.

Aucun achat de billet ne peut être annulé ni remboursé et ne donne droit à aucun reçu d'impôt.

DESCRIPTION DU PRIX

Tirage d'un véhicule électrique Ford Mustang Mach-E Premium 2023 d'une valeur de 77,268.95\$ (taxes provinciales et fédérales incluses).

- Couleur extérieure: Bleu accrocheur métallisé
- Couleur Intérieure: Gris espace clair
- Entraînement: Propulsion
- Moteur électrique principal arrière avec autonomie de la batterie: 70kWh
- Groupe d'équipement : 300A
- Forfait: Ensemble confort (comprenant : Hayon élévateur électrique, Sièges avant chauffants, Volant chauffant, Siège conducteur avec mémoire et rétroviseurs latéraux à rabattement électrique, Couvercle au-dessus de l'espace bagages) + Ford Co-Pilot360™ Active 2
- Roues: Jantes de 19 po en aluminium à surface usinée avec évidements peints en noir très brillant
- Pneus: 225/55R19 quatre saisons FN + 1 chèque cadeau offert par Distribution STOX vous donnant droit à un rabais de 1 000 \$, applicable avant taxes, à l'achat de quatre pneus neufs (la pose et le balancement ne sont pas inclus).
- Toit: Toit en verre panoramique avec vitre fixe et pare-brise qui réfléchit la lumière infrarouge
- Caméra: Caméra avant à 360 degrés avec écran à double affichage et lave-glace à l'avant
- Type de radio: Chaîne audio B&O par Bang & Olufsen®
- Audio: SYNC® 4 avec reconnaissance vocale améliorée + Navigation intégrée connectée

RÈGLEMENTS ET MODALITÉS

Tirage d'un véhicule électrique Ford Mustang Mach-E Premium 2023

TIRAGE DU PRIX

Le tirage aura lieu le jeudi 30 novembre 2023 à 21h00 durant le Gala l'Affaire Papillon PROCURE qui aura lieu aux Entrepôts Dominion (3970 Rue Saint-Ambroise, Montréal, QC H4C 2C7) devant un minimum de trois témoins.

Toute participation implique la diffusion du nom du gagnant. Le gagnant sera contacté par téléphone ou par courriel par l'organisme PROCURE dans les 2 jours suivant le tirage.

MODE DE PAIEMENT

Le paiement du billet de tirage au cout de 50\$ devra être réglé en intégralité par carte de crédit via le site internet PROCURE.

CONDITIONS DU PRIX ET DU TIRAGE

1. Il n'y a pas de limite de billets par participant(e).
2. Le Prix est non monnayable, non échangeable et non transférable.
3. L'acheteur doit s'assurer d'inscrire ses coordonnées complètes et à jour dans le formulaire d'achat en ligne.
4. Le/la gagnant(e) doit prendre possession de son prix à la concession Fortier Ford (7000 Bd Louis H. La Fontaine, Anjou, QC, H1M 2X3) au plus tard le 7 décembre 2023 à 12h.
5. Le/la gagnant(e) devra s'assurer que le véhicule reste immatriculé au Québec pour une période minimale de 12 mois.
6. Tous les autres frais liés à la prise de possession et à l'usage du Prix, tels que le titre du véhicule, les frais de permis et d'enregistrement, l'assurance, la borne de recharge, l'équipement additionnel et l'entretien du véhicule devront être entièrement assumés par le/la gagnant(e).
7. Pour prendre possession de son prix, le gagnant devra répondre aux conditions suivantes : a) Le gagnant devra signer une déclaration de remise du prix et la retourner à l'organisme PROCURE dans un délai de cinq (5) jours suivant sa réception. b) En acceptant son prix, le gagnant permet à l'organisme PROCURE et à ses partenaires d'utiliser à des fins publicitaires son nom, sa photo, son image, sa voix et toute autre déclaration qu'il aura faite en lien avec ce tirage, et ce, sans exiger de rémunération additionnelle.